

Province de Québec  
La Municipalité d'Armagh  
Comté de Bellechasse

À une séance ordinaire du Conseil municipal d'Armagh, Comté de Bellechasse, tenue le 3 avril 2024 à dix-neuf heures trente, à l'endroit ordinaire des séances de Conseil.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents les conseillers:

Siège #3 - Nicolas Guillemette  
Siège #4 - Mélanie Bolduc  
Siège #5 - Guylain Chamberland  
Siège #6 - Christian Therrien

Sont absents:

Siège #1 - Marie-Ève Caron  
Siège #2 - Jean-François Labrecque

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Suzie Bernier.

Mme Sylvie Vachon, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

## **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

**2024-04-01**

## **2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Christian Therrien,  
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
- 4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES**
- 5 - RETOUR SUR LES QUESTIONS DU DERNIER CONSEIL TENU LE 6 MARS 2024**
- 6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 7 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 5 MINUTES)**
- 8 - ADMINISTRATION**
  - 8.1 - Procès-verbal de la MRC de Bellechasse**
  - 8.2 - Dépôt du formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires**
  - 8.3 - Participation de la Mairesse au Congrès de la Fédération québécoise des municipalités 2024**
- 9 - SÉCURITÉ INCENDIE**
- 10 - VOIRIE**
  - 10.1 - Soumission déposée pour le débroussaillage des fossés en bordure des**

routes

**10.2** - Soumissions reçues pour environ 1000 tonnes de gravier MG-20-B

**10.3** - Soumissions reçues pour le marquage de chaussée

**10.4** - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAVL)

**11** - PAUSE DE 5 MINUTES

**12** - AQUEDUC/ÉGOUT

**13** - AMÉNAGEMENT ET URBANISME

**13.1** - Adoption du second projet de Règlement no. 210-2024 modifiant la délimitation de certaines zones au règlement no. 196-2022 "Règlement de zonage de la municipalité d'Armagh"

**13.2** - Offre de services - Élaboration d'un projet de règlement et d'un modèle de protocole d'entente

**14** - LOISIRS ET CULTURE

**14.1** - Loisirs - Ajout d'une annexe à la structure de la pétanque

**14.2** - Peinture époxy du plancher au sous-sol du Chalois

**15** - CORPORATION DES LOISIRS ET DES PARCS D'ARMAGH - PARC DES CHUTES

**16** - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)

**17** - LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté unanimement par les conseillers.

**2024-04-02**

### **3 - SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Chacun des membres du Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal:

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,  
Appuyé par la conseillère Mélanie Bolduc,

Que le procès-verbal de la séance du 6 mars 2024 soit accepté tel que rédigé par la greffière-trésorière adjointe.

Adopté unanimement par les conseillers.

**2024-04-03**

### **4 - RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES**

Proposé par la conseillère Mélanie Bolduc,  
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

D'approuver la liste ci-jointe des comptes à payer en date du 3 avril 2024 pour un montant de 234 042,33\$.

ASS. PERSONNES HANDICA. BELL.	LOCATION DE MATÉRIEL CAMP 2023	50,00
AUGUSTIN CORMIER ENTR. ÉLEC.	INSTALLER CHAUFFAGE BIBLIO.	679,57
AUGUSTIN CORMIER ENTR. ÉLEC.	APPEL DE SERVICE-PARC+USINE	413,74
BENEVA	ASSURANCES COLLECTIVES-AVRIL	1 476,44
BRASSARD BURO INC.	PAPIER-ENCRE-RECHARGES STYLOS	180,49
BRASSARD BURO INC.	ENCRE NOIR-BIBLIOTHÈQUE	62,29
BRASSARD BURO INC.	ENCRE COULEUR-BIBLIOTHÈQUE	39,08
BRASSARD BURO INC.	SOURIS - PORTABLE-BIBLIOTHÈQUE	23,55
CAUCA / EXPERTS EN APPELS	AJUSTER FACTURE #15382	55,18
CAUCA / EXPERTS EN APPELS	MESSAGERIE CELL. AVRIL À JUIN	551,88
CÉDRIC DUCHESNEAU	VERS. #5 DÉNEIGER COURS MUNICIPAL	4 175,89
CORP. LOISIRS ET PARCS ARMAGH	AVANCE DE FONDS	8 900,00
CORP. LOISIRS ET PARCS ARMAGH	BUDGET 2024-REMB. ÉLECTRICITÉ	2 500,00
CRÉAPHISTE	JOURNAL D'AVRIL- 24 PAGES	840,47

EMCO CORPORATION	ASPHALTE FROIDE-98 X 9,25\$	1 042,25
ÉQUIPE. INCENDIES CMP MAYER	3 BUNKERS FLAME FIGHTER	8 868,60
ESCOUADE CANINE MRC 2017	ENTENTE ESCOUADE CANINE-AVRIL	430,20
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE EAU POTABLE-MARS	200,64
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSES EAU-SUIVI INTERNE	90,83
EUROFINS ENVIRONEX	TRANSPORT+ANALYSES EAU USÉE	877,84
EXCAVATION MARCEL VÉZINA	VERS. #5 ENTRE. CHEMINS D'HIVER	122 682,92
GENEQ INC.	PLUVIOMÈTRE MÉTRIQUE-USINE	103,48
GROUPE GÉOS INC.	CARACTÉRISATION 8E RG-PIIRL	25 007,06
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. RÉSERVOIR EAU -58 JRS	128,62
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. USINE ÉPURATION-29 JRS	1 704,69
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. POSTE REFOULEMENT-60JRS	522,80
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. CASERNE-60 JRS	584,78
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. CHALOIS - 58 JRS	1 131,31
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. CHALOIS-PANNEAU-58 JRS	30,34
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. ENTRÉE SUD-60 JRS	22,79
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. ENTRÉE NORD - 60 JRS	22,79
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. FEU CLIGNOTANT-60 JRS	27,34
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. COMPLEXE-GARAGE-BIBLIO.	1 625,46
INT COMMUNICATION	CONTRAT SERVICE SITE INTERNET	92,41
L. ASSELIN INC., USINAGE ET SOU.	FER-NOUV. BÂTIMENT DES LOISIRS	309,28
LOISIRS ET SPORTS D'ARMAGH	BUDGET 2024-FESTIVAL + AVANCE	14 000,00
LUC OUELLET ÉLECTRIQUE INC.	RÉPAR. 2 SENTINELLES-PARC CHUTES	948,54
M.R.C. DE BELLECHASSE	SERVICE RH MRC-TÉLÉMÉDECINE	90,00
M.R.C. DE BELLECHASSE	FORMATION NACELLE-PONT ROUL.	367,46
MAGASIN H. LÉTOURNEAU INC.	PRIMER-DESCENTE PARC DES CHUTES	149,45
MARCHÉS TRADITION/CÔTÉ	NAPPE EN PAPIER - SALLE	40,19
MINISTÈRE DU REVENU DU QC	REMISES PROVINCIALES-MARS	10 396,62
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET CASERNE	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	TEL. IP USINE DE FILTRATION	17,72
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET USINE DE FILTRATION	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET USINE D'ÉPURATION	114,98
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET POSTE DE REFOULEMENT	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET PARC DES CHUTES	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET CHALOIS	45,94
OLIVIER GAGNÉ MINI-MOTEUR	LOCATION ÉCHAFAUDS-PARC CHUTES	132,80
PAQUET & FILS LTÉE	ESSENCE-VOIRIE-AQU-ÉGOUT-INCEN	609,10
PAQUET & FILS LTÉE	HUILE CASERNE 1315L. À 1.265\$	1 913,47
PUROLATOR INC.	3 TRANSPORTS-BUREAU-VOIRIE	48,59
PUROLATOR INC.	TRANSPORT PIÈCE USINE ÉPURAT.	5,57
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	LATTES-PLAQUES-PARC DES CHUTES	48,88
R.É.P LÉVIS	RÉPARER FEU DE CHANTIER-CARTES	305,99
RÉAL HUOT INC.	CLÉ POUR GRILLES DE PUISARD	122,14
RECEVEUR GÉNÉRAL CANADA	REMISES FÉDÉRALES-MARS	3 850,77
RÉSEAU BIBLIO / C.R.S.B.P.	GESTION DES ACCÈS-SUPPORT 2024	821,16
RREMQ - AON HEWITT	RÉGIME DE RETRAITE-MARS	4 291,80
SOCIÉTÉ CANAD. DES POSTES	ENVOI POSTAL JOURNAL AVRIL	138,65
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLE.	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT	150,00
SOLUTIONS IT CLOUD	LICENCES COURRIELS	38,17
TÉLUS QUÉBEC (TÉLÉPHONE)	TÉL+FAX BÂTIMENTS MUNICIPAUX	559,40
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT SERVICE PHOTOC. D.G.	57,57
TOXYSCAN TECHNOLOGIE INC.	INVENTAIRE +RAPPORT SIMDUT	977,29
VIABOIS INC.	TABLE-BANCS-POUBELLES-SENTIER	6 266,14
VIDÉOTRON LTÉE	CELLULAIRES EMPLOYÉS	128,58
VISTECH PIEUX	PIEUX-BÂTIMENT DES LOISIRS	1 586,66
WALMART	SERRES À SEMIS-POTAGERS-ÉCOLE	22,97

Adopté unanimement par les conseillers.

## 5 - RETOUR SUR LES QUESTIONS DU DERNIER CONSEIL TENU LE 6 MARS 2024

## **6 - POINT D'INFORMATION ET SUIVI DES MEMBRES DU CONSEIL**

## **7 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 5 MINUTES)**

## **8 - ADMINISTRATION**

**2024-04-04**

### **8.1 - Procès-verbal de la MRC de Bellechasse**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la MRC de Bellechasse tenue le 20 mars 2024 est déposé à tous les élus municipaux.

### **8.2 - Dépôt du formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires**

Selon l'article 357 et 358 LERM, une personne élue lors d'une élection partielle doit respecter la date d'anniversaire de proclamation d'élection pour déposer sa mise à jour annuelle de son formulaire de déclarations des intérêts pécuniaires.

M. Guylain Chamberland, conseiller municipal a remis à la directrice générale son formulaire «Déclaration des intérêts pécuniaires » afin que celle-ci, suite aux dispositions législatives, transmette au Ministère des Affaires municipales et de l'habitation le relevé identifiant le membre du Conseil ayant déposé ou non son formulaire.

**2024-04-05**

### **8.3 - Participation de la Mairesse au Congrès de la Fédération québécoise des municipalités 2024**

**ATTENDU QUE** la Fédération québécoise des municipalités (FQM) tiendra son 82<sup>ème</sup> congrès annuel en 2024;

**ATTENDU QUE** le Congrès est un évènement clé pour la collaboration et le partage des meilleures pratiques dans le domaine municipal;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,  
Appuyé par la conseillère Mélanie Bolduc,

1° Que Madame Suzie Bernier, mairesse et une personne de la direction participent au Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui se tiendra au Centre des Congrès de Québec du 26 au 28 septembre 2024.

2° Que les frais d'inscription de séjour et de déplacement soient assumés par la Municipalité conformément au règlement présentement en vigueur.

Adopté unanimement par les conseillers.

## **9 - SÉCURITÉ INCENDIE**

## **10 - VOIRIE**

**2024-04-06**

### **10.1 - Soumission déposée pour le débroussaillage des fossés en bordure des routes**

**ATTENDU QUE** la municipalité a fait parvenir à trois entreprises une demande de soumission sur invitation pour le débroussaillage des fossés en bordure des routes municipales;

**ATTENDU QU'**un seul soumissionnaire a déposé une offre de services;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Christian Therrien,  
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que ce Conseil accepte la soumission déposée par DSL Multi-Services inc.  
représenté par M. Samuel Laflamme au prix de 12 952 \$ avant taxes pour le  
débroussaillage des fossés en bordure des routes pour l'année 2024.

Adopté unanimement par les conseillers.

**2024-04-07 10.2 - Soumissions reçues pour environ 1000 tonnes de gravier MG-20-B**

**ATTENDU QUE** le directeur des travaux publics a procédé à une demande de prix  
pour environ 1000 tonnes de gravier MG-20-B;

**ATTENDU QUE** trois (3) fournisseurs ont déposé un prix incluant les redevances  
municipales;

**ATTENDU** le résultat des soumissions:

<b>Fournisseur</b>	<b>Gravier MG-20-B Environ 1000 tonnes</b>
Carrière Rive-Sud inc.	12.23 \$ / tonne / banc Saint-Gervais
Excavation S. Rodrigue inc.	10.98 \$ / tonne / banc Saint-Paul-de-Montminy
Excavation Gérard Pouliot inc.	Non conforme

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Nicolas Guillemette,  
Appuyé par la conseillère Mélanie Bolduc,

Que ce Conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire à Excavation S.  
Rodrigue inc. pour la fourniture d'environ 1 000 tonnes de gravier MG-20-B pour un  
montant de 10.98 \$ / tonne redevances municipales incluses (taxes en sus) et en  
prenant en considération les frais de transport du matériel.

Que la somme requise pour la fourniture de gravier granulaire soit disponible dans le  
poste budgétaire, section voirie.

Adopté unanimement par les conseillers.

**2024-04-08 10.3 - Soumissions reçues pour le marquage de chaussée**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a demandé des prix pour le marquage de chaussée;

**ATTENDU QUE** deux fournisseurs ont déposé une soumission;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,  
Appuyé par le conseiller Christian Therrien,

Que ce Conseil accepte la soumission la plus basse de Durand Marquage et Ass. inc.  
au prix de 0.33\$/mètre comparativement à celui de Traçage Québec au coût de  
0.385\$/mètre et informe celui-ci des besoins de la Municipalité en marquage de  
chaussée pour l'année 2024.

Adopté unanimement par les conseillers.

**2024-04-09 10.4 - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAVL)**

**ATTENDU QUE** le Ministère des Transports de la Mobilité durable a versé à notre Municipalité une compensation de 228 450 \$ pour l'entretien de son réseau local pour l'année civile 2023;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales de types 1 et 2 tel que défini par le Ministère ainsi que les éléments des ponts dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par la conseillère Mélanie Bolduc,  
Appuyé par le conseiller Guylain Chamberland,

Que la Municipalité d'Armagh informe le Ministère des Transports et de la Mobilité durable de l'utilisation de la compensation conformément aux objectifs du Programme d'aide du réseau routier local visant à l'entretien courant et préventif des routes locales de types 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

**11 - PAUSE DE 5 MINUTES**

**12 - AQUEDUC/ÉGOUT**

**13 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

**2024-04-10 13.1 - Adoption du second projet de Règlement no. 210-2024 modifiant la délimitation de certaines zones au règlement no. 196-2022 "Règlement de zonage de la municipalité d'Armagh"**

**CONSIDÉRANT QU'**un 1<sup>er</sup> projet de règlement ayant pour objet de modifier la délimitation de certaines zones au règlement de zonage no. 196-2022 a été adopté à la séance du 6 mars 2024;

**CONSIDÉRANT QUE** la consultation publique s'est tenue le 26 mars 2024 à 19h00 à l'endroit régulier des séances du Conseil;

**CONSIDÉRANT QU'**aucun changement n'a été apporté au dit règlement;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil juge approprié d'adopter, sans changement, le second projet de Règlement no. 210-2024;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Christian Therrien,  
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que soit adopté sans modification le second projet de Règlement no. 210-2024 modifiant le Règlement de zonage no. 196-2022, tel que soumis au Conseil ce jour.

**QUE** ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Le registre sera accessible de 9h00 à 19h00 le 16 avril 2024 au bureau de la Municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

**2024-04-11 13.2 - Offre de services - Élaboration d'un projet de règlement et d'un modèle de protocole d'entente**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a demandé une offre de services à Lebeau Légal inc. pour un accompagnement dans un projet de règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux;

**ATTENDU QUE** le travail consiste à l'élaboration d'un projet de règlement et d'un modèle simplifié de protocole d'entente entre la Municipalité et le promoteur;

**ATTENDU QU'**il y aura également de l'accompagnement pour l'adoption en bonne et due forme du règlement, un suivi et une assistance post-adoption;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,  
Appuyé par le conseiller Christian Therrien,

Que ce Conseil mandate Lebeau Légal inc. à réaliser pour la somme forfaitaire de 3 500 \$ plus taxes un projet de règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux et d'un modèle simplifié de protocole d'entente entre la Municipalité et le promoteur.

Adopté unanimement par les conseillers.

**14 - LOISIRS ET CULTURE**

**2024-04-12 14.1 - Loisirs - Ajout d'une annexe à la structure de la pétanque**

**ATTENDU QUE** lors de l'élaboration de son budget 2024, des rencontres ont eu lieu avec les divers Comités de bénévoles œuvrant au sein de la Municipalité;

**ATTENDU QU'**une problématique a été soulevée avec le Comité de balle et celui du Comité de la pétanque en lien avec les besoins d'utilisation de l'arrêt balle;

**ATTENDU QUE** diverses propositions ont été faites de part et d'autre pour trouver une solution d'utilisation de l'arrêt balle convenant à chaque Comité;

**ATTENDU QUE** le Conseil a décidé d'ajouter une annexe à la structure de la pétanque afin de libérer l'arrêt balle et rendre ce bâtiment accessible lors des parties de balle;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par la conseillère Mélanie Bolduc,  
Appuyé par le conseiller Nicolas Guillemette,

Que ce Conseil autorise M. Alain Dubé, directeur des travaux publics à acheter les matériaux nécessaires pour un montant maximal de 20 000 \$ et à superviser l'ensemble des travaux de l'annexe.

Adopté unanimement par les conseillers.

**2024-04-13 14.2 - Peinture époxy du plancher au sous-sol du Chalois**

**ATTENDU QUE** le plancher au sous-sol du Chalois est en mauvais état;

**ATTENDU QU'**il a lieu de repeindre le plancher;

**ATTENDU** la soumission reçue de Peinture Yvon Dumont;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Christian Therrien,  
Appuyé par le conseiller Guylain Chamberland,

QUE ce Conseil retienne la soumission de Peinture Yvon Dumont au montant de 3 832 \$ avant taxes pour la préparation du plancher et de la peinture époxy au sous-sol du Chalois.

Adopté unanimement par les conseillers.

**15 - CORPORATION DES LOISIRS ET DES PARCS D'ARMAGH - PARC  
DES CHUTES**

**16 - PÉRIODE DE QUESTIONS (LIMITÉE À 20 MINUTES)**

**2024-04-14**

**17 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Guylain Chamberland,  
Appuyé par la conseillère Mélanie Bolduc,

Qu'à 20:14, la séance soit levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je, soussignée, Suzie Bernier, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Suzie Bernier, mairesse

---

Sylvie Vachon, directrice générale  
et greffière-trésorière